



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation d'Arjowiggins

Question au Gouvernement n° 1847

Texte de la question

SITUATION D'ARJOWIGGINS

M. le président. La parole est à Mme Pascale Fontenel-Personne.

Mme Pascale Fontenel-Personne. Avant de poser ma question, je veux m'associer à la douleur du deuxième RIMA dans la Sarthe et saluer le médecin capitaine Marc Laycuras, mort au Mali où il était engagé dans le cadre de l'opération Barkhane. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Madame la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances, ils s'appellent Laurent, Christophe, Stéphane, Mireille, Laurence, Fabrice, Vincent et les autres, les 568 autres : ce sont les « Arjo » de Bessé-sur-Braye, village de ma circonscription du sud de la Sarthe ; ce sont les salariés d'Arjowiggins, fleuron de la papeterie recyclée très haut de gamme dont la liquidation judiciaire a été prononcée vendredi dernier.

Des vies entières s'écroulent – chez Arjo, on travaille en couple, en famille –, les salariés sont profondément déprimés, le bassin de vie est décimé – Arjo entraîne dans sa chute plus de 1 200 emplois chez les sous-traitants.

Depuis janvier, les salariés ont maintenu leur outil de travail en état de marche et installé des équipes pour surveiller l'usine jour et nuit pour que leur savoir-faire ne meure pas et pour que la production puisse redémarrer en moins de cinq heures.

Ils l'ont fait avec le souci de donner une belle image. L'union était de mise. Pas de bruit, pas de palettes brûlées, juste du savoir-être et des gens bien, un combat que les médias n'ont pas relayé, trop occupés qu'ils étaient par de vrais sujets – les violences à Paris et au Mans.

Malgré tous nos efforts – élus et salariés, main dans la main –, nous n'avons pas trouvé les fonds privés pour compléter les fonds publics. La liquidation est prononcée mais il nous reste le projet.

Madame la secrétaire d'État, pouvez-vous nous assurer que l'État garantira son soutien financier si nous trouvons un financement privé ? Si l'usine ne redémarre pas, pouvez-vous nous confirmer que l'État affectera ces fonds publics à la réindustrialisation du bassin de vie ? Pouvez-vous garantir que toute la lumière sera faite sur la gestion du groupe Sequana ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances. Permettez-

moi de saluer l'engagement sans faille dont vous avez fait preuve ces derniers mois aux côtés des salariés de Bessé – je vous ai vu à l'œuvre, j'ai rencontré les organisations syndicales. Je crois pouvoir dire que vous avez été exemplaire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Oui, vous avez raison, il faut faire la lumière sur la gestion de Sequana. L'État s'est engagé depuis plusieurs années aux côtés de cette entreprise.

M. Pierre Cordier. Très efficace !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Vous avez raison de rappeler les 200 millions d'euros d'argent public engagés par la Bpi et l'État dans le seul but d'absorber les pertes opérationnelles des sites d'Arjowiggins pour faire face à un contexte de marché particulièrement difficile.

M. Pierre Cordier. De l'argent public pour désendetter une entreprise, c'est scandaleux !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Il a ainsi été possible d'engager une procédure de reprise l'année dernière, mais le repreneur belge s'est effacé au dernier moment.

Depuis trois mois, grâce à l'État, le processus de reprise a été relancé, ce qui a permis de sauver deux sites, celui de Greenfield à Château-Thierry et celui du Bourray.

M. Fabien Di Filippo. À quel prix ?

M. Pierre Cordier. Et le troisième site ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. L'État a mis sur la table 25 millions d'euros d'argent public afin de trouver un repreneur privé pour le site de Bessé-sur-Braye. Aujourd'hui, nous sommes prêts à examiner et soutenir toute opération crédible de reprise si des financements sont trouvés.

Ensuite, en lien avec le ministère du travail, nous accompagnerons, avec d'importants moyens, la reconversion des salariés du site, en maintenant 75 % du salaire net des salariés. Ils bénéficieront également de la cellule d'appui à la sécurisation professionnelle qui offre un soutien psychologique et une aide dans toutes les démarches.

Enfin, nous travaillons avec la région, pour identifier et accompagner des projets de réindustrialisation du bassin. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Fontenel-Personne](#)

Circonscription : Sarthe (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1847

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 avril 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 avril 2019](#)